

Organisation d'un loto

Dans quelles conditions un loto peut-il être organisé ?

Avant toute chose, il est impératif de ne pas confondre le loto avec la tombola et la loterie. Effectivement, le loto est un jeu de hasard consistant à recouvrir entièrement les cases numérotées d'une grille avec des jetons qui portent les chiffres correspondants. Ces derniers font pour cela l'objet d'un tirage au sort. Par dérogation au principe d'interdiction des loteries, tombolas et lotos posé par l'article D. 322-1 du Code de la Sécurité Intérieure (CSI), il est parfaitement bien possible pour une structure associative d'organiser un loto, mais uniquement sous certaines conditions.

L'organisation d'un loto doit répondre à un but social, culturel, scientifique, éducatif, sportif ou d'animation locale

Autrement dit, un loto doit permettre d'obtenir des fonds qui pourront servir à financer une cause moralement légitime (œuvres caritatives, etc.). De même, il ne peut en aucun cas faire office d'habillage à une opération commerciale. Il convient alors de dédier les recettes ainsi dégagées au financement des activités de l'association 1901. Et ce, conformément aux dispositions édictées dans les statuts.

À noter que l'organisme associatif peut compter sur une exonération fiscale sur les fonds générés par l'organisation de cet événement et qui entrent dans ses caisses.

Les lots ne doivent pas être des sommes d'argent et ne sont pas remboursables

Le loto associatif ne doit en aucune façon mettre en jeu une somme d'argent et des lots remboursables, à moins qu'il ne s'agisse d'un chèque cadeau ou d'un bon d'achat non remboursable. En outre, il convient que la majorité des lots remis aux gagnants soient fournis à titre gracieux.

Une association/un organisateur accrédité peut organiser un loto **sans avoir à effectuer la moindre demande d'autorisation ou déclaration auprès de la mairie ou de la préfecture.**

Quid des lots ? À qui les demander ? Comment obtenir des lots gratuits ?

En ce qui concerne l'acquisition des lots à remettre aux gagnants, une organisation associative a de nombreuses possibilités. En effet, rien ne l'empêche de faire appel à la générosité de ses adhérents, ses mécènes, des donateurs ou des tiers (commerçants, grossistes spécialisés...). Mais, il n'y a rien qui lui interdise également de faire appel à un prestataire de services pour organiser le loto en son nom et pour son compte. Bien entendu, cette option a un coût. Dans ce cas, il faut savoir que la rémunération de ce professionnel ne doit représenter qu'une part modeste des sommes recueillies.

En ce qui concerne l'acquisition des lots pour le loto

Il faut déterminer un budget que l'APEL veut débloquer.

Par exemple : pour les quines simples un panier garni d'une valeur de 30 € coûterait au total

12 quines simples * 30 = 360 €

Pour faciliter le don de lots par les artisans commerçants, il faut également prévoir le 1 + 1 1 acheté 1 donné. (c'est dans ma habitude car les commerçants apprécient que l'on se serve chez eux). Ainsi, les lots de nourriture, bons d'achats et paniers garnis sont très appréciés. Nous avons la chance d'avoir SODIREST sur la commune (le frère de Christine Pizzolito) qui est très bien. Ainsi, nous pourrions lui acheter deux jambons pour des cartons pleins et lui nous offrir des lots (vins ou paniers gourmands). Idem pour Fleur de Lin

A mon avis, il faudrait tabler sur 1000 € minimum et s'adapter en fonction des dons reçus.

L'APEL peut donner des reçus aux entreprises pour défiscaliser.

Quelques gros lots peuvent être déterminés à l'avance mais on peut avoir des surprises avec les dons donc il faut se garder une marge de manœuvre et n'acheter les lots qu'au dernier moment.

Le nombre de bénévoles à prévoir

Mise en place de la salle le jour même (sécurité) : Pour la mise en place de la salle, quatre hommes mettent 1 heure au max pour mettre les tables et les chaises. Pour la mise en place des lots numérotés (MEGA IMPORTANT pour la distribution), trois à 4 personnes sont suffisantes comme pour la mise en place de la buvette.

Prévoir deux fonds de caisse pour la buvette et la vente des cartons.

Prévoir l'achat des boissons et la mise au frais

Prévoir de chauffer la salle avant le loto

Prévoir de la signalisation et des affiches de prix et des partenaires

Prévoir une table et deux chaises sur l'estrade

Vérifier les micros de l'estrade et de la salle

Les personnes qui contrôleront les gagnants devront leur remettre un ticket numéroté pour aller chercher leur lot.

Le nombre de bénévoles présents à l'instant T :

2 personnes au boulier

3 personnes à la vente des cartons (ne pas oublier de faire les affiches de prix et de proposer des jetons en vente)

4 personnes à la buvette au départ, à l'entracte et à la fin (2 pendant le jeu suffisent)

2 personnes dans la salle pour annoncer les numéros

2 personnes pour donner les lots à la pause et à la fin du loto.

Le jeu en lui-même

Il faut d'une part définir le nombre de parties que l'on souhaite réaliser.

Adeptes des lotos, le mieux de réaliser est 14 quines composées de 3 parties et 2 cartons pleins en quine sèche. Si le loto est le soir, il peut n'y avoir que 12 quines de trois parties et 2 gros cartons pleins pour écourter la soirée + 1 jeu enfant

Fixer le prix des cartons : en général 4€ le carton, 10€ les 3 cartons et 20€ les 8 cartons ou alors

3 € le carton, 10 € les 4 cartons et 15 € les 6 cartons.

Avant le début du loto, un enfant doit monter vérifier les numéros. De plus, il faut annoncer le règlement

Le règlement du loto

- Le loto se déroule en trois parties sans démarquer, quine simple, quine double et carton plein, puis on démarque
- Le gagnant doit se signaler immédiatement après le tirage du dernier numéro sorti
- Le dernier numéro tiré doit impérativement figurer sur la ou les lignes gagnantes
- En cas d'ex æquo, le gagnant est désigné par tirage au sort ou en se départageant
- Ne démarquez pas avant d'y être invité par l'animateur
- Au terme de la 7^{ème} partie, un entracte de 15 minutes est programmé. Une buvette est à votre disposition.
- A la pause, le prix des cartons sera à 1€ l'unité
- Bonne chance à tous. Merci beaucoup

La communication est la clé de la réussite d'un évènement

Je conseille donc de faire des affiches grands formats, des flyers à remettre dans les cahiers, de faire paraître dans la presse, de demander aux organisateurs de lotos aux alentours d'annoncer le loto de l'APEL, de diffuser via le mailing, de placarder sur les communes voisines. Pour bien faire, il faut du papier fluo et pas trop de texte avec les plus gros lots.

Un papa de l'école a une voiture muni d'un mégaphone, cela pourrait être original d'annoncer le loto via ce mode de communication.

Un courrier aux parents permettrait également soit de récupérer des lots soit de faire des pâtisseries.

Les crêpes, les paninis au nutella, les bonbons, la bière, les boissons sont appréciées.

Ne pas oublier de faire une demande de débit de boissons et un courrier à M. le Maire autorisant l'organisation du loto.

Pendant les soldes, il est intéressant d'acheter des lots.

De plus, pour les filets garnis, je conseille de déterminer leur contenance pour acheter en grosses quantités lors des promotions. Il n'est pas obligatoire de tout acheter d'un coup. Cela peut faire des économies ou des lots plus gros. Il faudra juste prévoir un lieu de stockage.

Voici les personnes ressources pour avoir des lots :

Aurore Charpentier, maman de Raphaël Guitton, directrice des Essentielles (donne deux repas)

Marie Poterie (demande d'un stage de poterie)

M. Tilquin avec les Ecuries de la Sorbonne (BA)

M. Compostel (garage)

M. Urban/Mme Daunat (parents de Raphaël moyenne section) entreprise BTC et pièces automobiles grossiste (BA)

Magasin Cécilie à Caussade

Sodirest

Fleur de Lin

Entrées enfants à la Tome du Ramier

Tohubohu et Up and Jump (par mail)

Parc de Gramat pour courrier

Place de cinéma (par mail)

Bowling

Au cœur des Pins

Famille Paul de Bioule (légumes)

Hugo Einaudi Le jardin des Mille Pas (légumes)

Le poissonnier de Nègrepelisse Nicolas

Marché U ou Intermarché (besoin d'un courrier)

M. Saliano, ORPI (BA)

Gamme Vert

Mme Montant (maman de Zoe) coiffeuse à Caussade

Le Restuarnt O chaleureux de Patrick Séguéla

Le restaurant Les Gourmandises (famille Sauvage)

Asso Les liens (massage bien être)

Luc Barreau (BA)

Marmite et compagnie (repas) et sa maman (couture)

Eten Environnement (BA)

Fernandez plomberie

Pharmacie Rigaud

Cultura et Decathlon (mail)

Poult (gâteaux) (courrier)

Le domaine de Montels (Philippe Romain)

Laurence Lafitte (cousine de Nicolas Barthe papa de Léa) composition florale

Pizzolito Motoculture

Pascal Yandza (créateur sur bois nègrepelisse)

Elo bonbons (création bonbons)

Affinitif

Kiwi de Débédà à Bioule

Pommes de Raujol à Lasfonds

Ludovic Fouache (cours de natation ou tennis)

DJ Fou (CD)

Entreprise Borderies (BA)

Vétérinaire M. Leberre (à voir)

Mickaël Bakus et sa femme (BA) via le cabinet d'architecture

Ronchini

Julien Griseri alu Project

Garage JR à St Etienne de T. (vidange)

Gérald Castel (BA)

Nirina épices (BA)

La nouvelle pizzeria à Nègrepelisse

Et bien sûr, tous vos contacts